Grand Poitiers Communauté urbaine

ENVIRONNEMENT

Aire d'alimentation du captage de la Varenne engagement signé en faveur de la qualité de

Jeudi 22 septembre 2022, à Poitiers, a eu lieu la signature du contrat Re-Sources de l'Aire d'alimentation pour objectif de de lutter contre la dégradation de la qualité de ses eaux.

Publié le 22 septembre 2022

Un engagement en faveur de la qualité de l'eau

Jeudi 22 septembre 2022, à Poitiers, de nombreux partenaires se sont engagés, aux côtés de la **Communauté urbaine de Grand Poitiers**, de l'**agence de l'eau Loire-Bretagne** et de la **Région Nouvelle-Aquitaine**, dans une démarche de **protection durable de la ressource en eau** .

Les partenaires signataires s'engagent à mener des **actions concrètes et volontaires**, à destination des agriculteurs, des collectivités et des habitants qui prendront place dans le cadre du programme régional Re-Sources. Le budget prévisionnel de l'ensemble des actions s'élève à **1,97 millions** euros.

Un contrat territorial Re-sources

Ce **contrat territorial Re-Sources** (2022-2024) a pour objectif de lutter contre la **dégradation de la qualité des eaux du captage de la Varenne** par des pollutions diffuses (nitrates, pesticides). Le captage, classé prioritaire, est réalisé dans le Clain, sur la **commune de Saint-Benoît** et couvre 20 % à 30 % des besoins en eau potable des 13 communes historiques de la communauté urbaine.

L'aire d'alimentation du captage (AAC) s'étend sur 2 065 km2 et concerne **115 communes** des départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente dans lesquelles sont installés environ **2 000 agriculteurs**.

Les programmes Re-Sources ont pour objectif de reconquérir et de protéger durablement la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. Ces démarches multi-partenariales sont mises en place localement à l'échelle de bassins d'alimentation de captages situés sur le territoire de la Région Nouvelle-Aquitaine. Des actions sont proposées pour accompagner les agriculteurs, les collectivités et les habitants du territoire vers une réduction des sources de pollution.

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30